

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE  
Au bureau, place du Marché-  
Noir, et chez MM. DUBOSSE,  
JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.  
Saumur, par la poste.  
Un an... 18f. » 24f. «  
Six mois... 10 » 15 «  
Trois mois... 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Voici en quels termes le *Pays* exprime, sous la signature J. Cohen, le but que se proposent les alliés en Crimée dans leur lutte contre la Russie :

« Si nous parvenons à nous établir en Crimée, si nous conquérons ce grenier et cette clef de la Russie, si nous nous y fortifions dans ces conditions formidables que le génie français sait réaliser en peu de temps, nous pouvons attendre en toute confiance les événements et les propositions de paix.

» Nous ne croyons pas qu'il puisse jamais se refaire une campagne de Russie et de tenter les hasards et les dangers de la steppe méridionale. Ce qu'ont voulu nos armes et notre politique, c'est de tenir une garantie matérielle pour le rétablissement de la paix sur les bases qui conviennent à notre dignité et à l'avenir de l'Europe. L'occupation de la Crimée nous permettra de nous reposer dans notre triomphe et de laisser au temps le soin d'éclairer et de soumettre l'orgueil de la Russie.

» La Crimée en notre pouvoir serait bien autrement imprenable que Gibraltar, dont nul ne pourrait expulser les Anglais, que Calais, où les vainqueurs de notre patrie se sont maintenus plus de trois siècles. Maître de cet inexpugnable territoire, nous y resterions, en exploitant ses richesses infinies, en en faisant le grenier de l'Europe, en y appelant la colonisation moderne et le commerce du monde, en bloquant étroitement la Russie affamée et appauvrie, exposée au supplice de Tantale devant la plus belle partie de son empire mise aux mains de la France, de l'Angleterre et de la Turquie.

» Qu'aurions-nous besoin de pousser plus loin nos armées ? La mer Noire appartiendrait à nos flottes, la mer d'Azof ne verrait naviguer que notre pavillon. Tous les navires marchands du globe entier, à l'exception de la Russie, pourraient s'y mouvoir sans crainte, apportant de toutes parts et rapportant vers toutes les contrées l'échange de produits importants et lucratifs. Constantinople, libre de tout danger, développerait, sous l'inspiration des Puissances occidentales, les éléments de progrès, de puissance et de durée que renferme l'empire ottoman. Non moins garantie du côté des Principautés danubiennes par le traité avec l'Autriche et par la permanence d'une grande armée autrichienne, la Porte dirigerait ses efforts et ses ressources vers la

mise en valeur de son fertile territoire. Le but serait donc atteint en ce qui concerne la sécurité et l'indépendance de la Turquie, la liberté de l'Europe et de la mer d'Azof. »

Les Russes, depuis le 7, ont cherché vainement à reprendre quelques-unes des positions du mamelon Vert. Constamment repoussés avec des pertes considérables, ils ont abandonné, dès le 9, une autre batterie, dite du 2 Mai, qui laisse toute la rive droite de la baie du Carénage au pouvoir de l'armée française, ce qui va permettre à notre grosse artillerie d'atteindre enfin, dans leur dernier réduit, les derniers vaisseaux russes gardés à flot dans la rade. Ces tentatives, sans résultat, montrent encore une fois, de la façon la plus éclatante, que les armées alliées avancent constamment vers la fin heureuse de leur entreprise, tandis que les Russes se laissent fatalement cerner dans Sébastopol, au moment même où leurs subsides sont détruits dans la mer d'Azof.

Nous n'avons encore aucuns détails bien précis sur les circonstances qui ont accompagné le brillant fait d'armes des armées alliées, dans la soirée du 7 juin; cependant nous en savons assez, pour être persuadés que si les Russes n'ont pu opérer un retour offensif efficace dans les journées du 8 et du 9, c'est qu'ils en étaient réduits à une impuissance complète. « Après l'enlèvement du mamelon Vert, dit d'une manière expresse lord Raglan dans sa dépêche, les Français se sont avancés jusqu'à ce qu'ils aient atteint et occupé deux redoutes restantes sur la baie du Carénage. C'est un des résultats les plus importants de la journée, car il complète l'investissement du côté méridional de Sébastopol et porte les travaux des assiégeants jusque sur la rade où ils peuvent achever de détruire les vaisseaux russes et commander le passage de la grande rade. » On peut juger par là de l'immense intérêt qu'avaient les généraux du Czar à faire cesser une situation aussi désavantageuse à la défense de la place.

Il n'est pas jusqu'à la manière dont l'affaire a été conduite qui n'établisse la supériorité morale acquise désormais par nos troupes. Dans deux circonstances précédentes, le 17 octobre et le 10 avril, on avait remarqué qu'au début du bombardement, les résultats obtenus étaient considérables; mais longtemps avant qu'il eût cessé, les Russes avaient trouvé le moyen de réparer leurs ouvrages et même de les ar-

mer de nouveau avec des canons neufs. Pour vaincre cet obstacle et profiter des avantages du bombardement le plus tôt possible, les colonnes de troupes françaises qui occupaient les ouvrages avancés, situés devant le mamelon Vert, ont reçu l'ordre, à 6 h. 1/2 du soir, d'attaquer cette position. Un pareil mouvement, opéré à une pareille heure et en plein jour, contre un ouvrage qui avait été puissamment fortifié et armé par les Russes, montre, ou que les canons russes qui étaient en batterie n'ont pas fait feu, comme par le passé, ou que la solidité des alliés est devenue véritablement invincible. De l'avis de toutes les correspondances piémontaises ou anglaises, l'attaque des Français a été extrêmement brillante et l'opération aussi rapide que décisive. Au bout d'une heure, le mamelon était en leur pouvoir, ce qui leur a permis de poursuivre les Russes jusque dans les ouvrages de la Tour-Blanche, à 600 yards en arrière, nous dit le *Times*.

Les termes dans lesquels est conçue la dépêche de lord Raglan, ne disent pas clairement si les mots *ouvrages blancs*, employés par lord Raglan, s'appliquent à la tour Malakoff, ou aux ouvrages en terre qui sont au-delà; mais il y a lieu de croire que la tour elle-même a été détruite en grande partie par le bombardement qui avait précédé et que la partie la plus importante de la position a été prise.

Pour la première fois, depuis le commencement du siège, un corps considérable de prisonniers russes, de 400 hommes, et toute l'artillerie russe du mamelon ont été pris, circonstance qui montre peut-être plus encore que tout ce que nous savons, tout ce qu'il y a de glorieux et de décisif dans cette affaire. Pendant ce temps, les troupes anglaises n'opéraient pas avec moins de vigueur et de succès. Elles s'avançaient vaillamment et parvenaient à s'établir dans la position appelée les Quarries, entre la batterie Chapman et les fours, sur la pente du ravin, vers la rade intérieure; c'était l'un des ouvrages extérieurs des Russes, qui s'était opposé avec le plus de succès à ce que nous passions porter en avant nos approches. — Havas.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Une dépêche de Vienne, reçue par la télégraphie privée, annonçait, hier soir, la prise de la tour Malakoff et du faubourg méridional de Sébastopol.

FEUILLETON

ANSELME ET MARCELIN.

Ils étaient nés aux Andelys, porte à porte, à une année d'intervalle. La même nourrice leur avait donné son lait; et, comme si ces premières agapes de la vie les eussent prédisposés à une vive et mutuelle amitié, ils se mirent à s'aimer de tout leur cœur, dès qu'ils se sentirent un cœur. Les deux familles, ayant d'excellents rapports de voisinage, les encouragèrent dans cette tendresse de frères. Aussi, ne faisait-il pas bon aux petits sacrépans des rues de s'attaquer à l'un d'eux, car l'autre enfourchait vite son grand cheval de bataille, et l'agression ne tardait pas à ressentir l'effet de cette sainte alliance de deux marmots.

Au collège de Rouen, où ils firent leurs études, on ne les appelait jamais que Castor et Pollux, Oréste et Pylade, Euryale et Nisus; en un mot, toutes les personifications classiques de l'amitié étaient épuisées par les condisciples bienveillants ou railleurs à caractériser les sentiments inaltérables et dévoués qu'ils se témoignaient l'un à l'autre. Ils se quittaient rarement: le travail, le plaisir, le danger les trouvaient sans cesse réunis, prêts à s'entr'aider, à partager, à souffrir ensemble. Leurs âmes étaient véritablement sœurs, ou plutôt ils n'avaient qu'une âme à deux.

Leurs classes terminées, un événement faillit les séparer, sinon de cœur, du moins de fait, et détruire ainsi, dès le début du chemin nouveau où ils allaient entrer, l'espoir qu'ils avaient conçu sérieusement de marcher du même pas et côte à côte dans la vie. La famille Anselme venait d'être ruinée tout-à-coup par la banqueroute frauduleuse d'un grand industriel entre les mains de qui elle avait mis le plus clair de sa petite fortune. Au milieu de cette douloureuse conjoncture, Anselme atteignit sa vingt et unième année, et, comme le malheur a toujours pour frapper une arme à deux tranchants, le jeune homme fut en même temps atteint par le sort, il dut partir soldat. Mais il ne partit pas seul.

Marcelin..., plus jeune que lui d'une année, s'engagea résolument. Il alla prendre rang à côté de son ami, dans un escadron qui n'attendait qu'un ordre pour passer en Afrique. Avant d'en venir à cette extrémité, ce brave garçon avait essayé d'obtenir de sa propre famille l'argent nécessaire au remplacement d'Anselme. Mais celle-ci, d'ailleurs, médiocrement aisée, tenait avec une apreté toute provinciale à ses modiques économies, laborieusement amassées, elle avait refusé net. Alors, Marcelin avait prétexté une impérieuse vocation pour les armes, et aucune remontrance n'avait pu l'empêcher d'endosser l'uniforme.

En Afrique, les deux amis se battirent bravement. Ils furent mis à l'ordre du jour en même temps, et, pour

honorer sans doute leur union fraternelle et leur égale intrépidité, on les nomma simultanément brigadiers et maréchaux-des-logis. Un jour que tous deux, à la tête d'un détachement de chasseurs, poussaient une reconnaissance, ils tombèrent dans une embuscade. Un combat acharné s'en suivit. Enveloppée par une nuée d'Arabes, la petite troupe chargea rudement. Mais le nombre l'emporta sur l'héroïsme. Anselme et Marcelin restèrent bientôt seuls, blessés, frappant encore de terribles coups, et traçant autour d'eux, à la pointe du sabre, un cercle que l'ennemi hésitait à franchir, pour les saisir vivants. Soudain un bruit sourd de galop précipité se fit entendre à distance. Les assaillants aperçurent au loin l'uniforme français en masse compacte. Ils tournèrent aussitôt bride; mais, avant de prendre la fuite, ils lancent leurs lacets, et Marcelin est atteint, renversé, emporté par le cou sur le sol caillouteux.

A cette vue, Anselme enfonce ses éperons dans les flancs de son cheval si profondément que l'animal en bondit comme un lion. Tout obstacle est franchi, brisé, dévoré; dix blessures ne peuvent ralentir cet élan désespéré, prodigieux. D'un coup de sabre, l'étrangleur est abattu. Puis Anselme tombe épuisé sur le corps de Marcelin. Tout un escadron, accouru au bruit des premières décharges, arrivait à temps pour les sauver.

Les blessures d'Anselme étaient graves, mais non mortelles; celles de Marcelin offraient encore moins de



Mais il était évident que cette dépêche donnait une version grossie des résultats de la journée du 7 juin, après laquelle il devait y avoir nécessairement un temps d'arrêt.

En effet, le ministre de la guerre a reçu cette nuit la dépêche suivante du général Pélissier :

« Crimée, 9 juin, onze heures du soir. — La situation est la même qu'hier.

« L'ennemi n'a fait contre les ouvrages conquis que des démonstrations sans résultat. Il a abandonné la batterie dite du 2 Mai; il nous abandonne ainsi complètement la rive droite du Carénage. Les navires du port se réfugient dans la baie de l'Artillerie, où nos grosses bombes pourront aller les chercher. Nous les guettons attentivement. »

Le gouvernement anglais, de son côté, a communiqué aux journaux de Londres la dépêche suivante de lord Raglan :

« 8 juin. — Le succès de la dernière nuit est complet; on ne peut trop louer la bravoure et l'élan des troupes.

« Les Français ont réussi à s'emparer des ouvrages du mamelon et de ceux de droite appelés *les Ouvrages blancs*; ils y ont fait 400 prisonniers et s'y sont emparés de 62 bouches à feu, parmi lesquelles 8 mortiers à la Cohorn.

« On ne peut rien voir de plus brillant que la marche de nos alliés.

« Nous avons eu 400 tués et blessés.

« Je viens d'apprendre la continuation des succès du capitaine Lyons et du capitaine Sedaiges dans la mer d'Azoff.

« Taganrog, Mariampol et Genitchi (Gheisk), ont été attaqués.

« Les nombreux magasins et les bâtiments publics ont été brûlés. Nous avons eu un seul homme blessé. »

Telles sont les dernières nouvelles, et ces résultats sont assez importants pour s'en réjouir sans vouloir les accroître. (Constitutionnel.)

« Marseille, lundi 11 juin. — Cinquante mille hommes des armées alliées occupent la vallée de Kamara. Les rives de la Tchernia sont en leur pouvoir depuis le 25 mai, et leur fournissent des fourrages, du bois, de l'eau en abondance. L'aqueduc conduisant l'eau à la baie du Carénage et précédemment détourné, est réparé pour le service des camps alliés. L'armée russe est massée derrière les montagnes.

« Des prisonniers français, échangés récemment, disent que les forces russes campées dans l'intérieur de la Crimée sont considérables; mais que le nombre des malades qu'elles envoient aux ambulances et aux hôpitaux est excessif. L'armée du czar ne reçoit plus d'approvisionnements que pas Kaffa, et des renforts en hommes que par Pérakop.

« D'après des lettres transmises à Constantinople, les alliés utiliseront trois navires à vapeur russes, ainsi qu'un bassin de radoub qui n'ont été atteints que partiellement par l'incendie.

« Après avoir canonné Arabat, les Français sont revenus à Iénikalé pour se préparer à une nouvelle attaque sur les côtes de la Circassie.

« Le Sultan a cédé 3,000 soldats turcs pour servir de cadre de réserve au corps anglo-ottoman, organisé par le général Williams. Les officiers turcs de ce corps seront remplacés par des officiers au-

glais, quand ces derniers seront familiarisés avec les commandements militaires turcs. — Havas. »

Nous recevons par le *Journal de Constantinople*, du 4 juin, de nouveaux détails sur les affaires de Crimée.

« Depuis que nous avons pris position sur les bords de la Tchernia, lui dit un de ses correspondants, nous nous occupons à rendre plus facile le passage de la rivière, et nous construisons plusieurs ponts. Lorsque ces travaux seront terminés, ce qui ne peut être que l'affaire de quelques jours, attendez-vous à recevoir la nouvelle de grands événements. Jusque-là, chacun de nous ne s'occupe que du rôle qu'il doit jouer dans cette grave et prochaine lutte. Il y aura bien, en attendant, des affaires particulières, mais rien de général et de décisif avant l'achèvement de ces ouvrages.

« Trois régiments anglais et trois bataillons piémontais sont placés de l'autre côté de la Tchernia, et l'on travaille à changer le cours de cette rivière, de façon qu'elle ne puisse fournir de l'eau qu'à nos troupes. Les Anglais ont fait venir deux bateaux-fours, qui enissent chacun 13,000 pains par jour, et l'on en attend un troisième. »

On écrit, en outre de Kertch, le 28 mai :

« Depuis le 26, rien d'important ne s'est passé dans les murs de notre nouvelle conquête. La garnison est tenue par les quatre régiments écossais. Une partie du Lazaret est occupée par les Français, et le reste des troupes est campé près d'une vieille tour génoise, sur les hauteurs qui dominent Iénikalé.

« Les 20,000 tonneaux de charbon qui ont été trouvés à Kertch, ont été vendus aux enchères, et on calcule déjà que le produit de cette vente donnera un chiffre de 100,000 liv. sterl. à distribuer aux troupes de l'expédition. Les ingénieurs en chef des armées alliées sont partis pour aller à la recherche des mines de charbon d'où l'on extrait celui que nous avons trouvé à Kertch.

« Le gouverneur de Kertch avait fait déposer tous ses effets à bord d'une mahone, dans l'intention de les faire transporter à Anapa. Lorsque les éclaireurs de l'armée alliée parurent, les Russes qui devaient accompagner la mahone prirent la fuite et l'abandonnèrent, sans plus de souci du dépôt confié à leurs soins. Un bateau à vapeur remorqua la mahone jusqu'au vaisseau amiral, où l'on se mit en devoir de faire une perquisition. Mais, jugez de la surprise générale, lorsqu'après quelques recherches, on découvrit d'abord le portrait en pied et à l'huile de l'empereur Nicolas, plus une bibliothèque de livres russes, les registres de la douane, toute la correspondance politique et administrative du gouverneur, et enfin des meubles et une petite caisse en fer avec une serrure à ressort qui ne put être brisée qu'après six heures d'efforts, par le forgeron du vaisseau amiral. Nouvelle stupéfaction! On ne trouva dans cette caisse qu'une vieille robe de femme et une clef qui doit appartenir à une grande caisse que l'on est en train de chercher.

Pour faciliter la règlement des comptes de la douane, les matelots ont jeté tous les registres à la mer, ainsi que toute la bibliothèque. Quant au portrait de l'empereur Nicolas, l'amiral Lyons l'a acheté aux enchères pour 14 liv. sterl. Parmi les

papers les plus importants de la correspondance, on a trouvé un plan de Sébastopol avec des indications très-exactes sur la position des alliés. Si les indications sur les travaux russes ont la même exactitude que celles que les Russes possèdent sur nos travaux, elles nous seront de la plus grande utilité.

L'attaque de Taganrog a dû être faite avec des chaloupes canonnières et des embarcations de l'escadre, car les baies ont si peu d'eau que les navires mêmes qui ont un faible tirant d'eau ne peuvent s'approcher de la côte qu'à la distance de plusieurs milles. La ville est construite sur un cap élevé qui domine la côte de la mer d'Azoff jusqu'à l'embouchure du Don et est couronné d'une citadelle sur le point le plus élevé.

Taganrog, où les alliés viennent d'obtenir un nouveau succès, est situé tout au fond de la mer d'Azoff, au nord-est, à l'embouchure du Don, qui y amenait dans d'immenses barques des quantités énormes de blé venant de l'intérieur de la Russie. C'est aussi ce même commerce qui faisait la richesse de Marianopoli, situé sur le même côté, au sud-ouest et à peu de distance de Tarangog. Geisk ou Esik, encore un peu plus à l'ouest, a moins d'importance.

Il y a quelques années, avant la guerre actuelle, Marseille voyait entrer dans son port des navires chargés de grains venant de Marianopoli et de Taganrog, presque en aussi grand nombre que de Kertch et d'Odessa. (Constitutionnel.)

On écrit des légations que les Autrichiens ont adopté le système de ne garder que les localités principales et les plus importantes, où ils concentrent leurs forces. Ils abandonnent les positions moins importantes. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

Un accident, peut-être unique en son genre, vient d'arriver à un garçon boulanger de Tours. Il traînait, dans la journée de mercredi, sa voiture à pains sur le port Bretagne, au bord de la Loire. Tout-à-coup l'idée mal inspirée lui vint de s'arrêter, au risque de négliger le service des pratiques, pour ramasser une pierre afin de la faire courir à la surface de l'eau.

À peine le caillou était-il lancé, que le jeune homme se mit à pousser des cris terribles, comme si une main invisible l'eût frappé, au milieu des passants, qui, ne voyant personne autour de lui pour lui causer la moindre égratignure, ne comprenaient rien à cette scène.

Bientôt les curieux, attirés par ce bruyant soliloque, eurent l'explication de l'énigme. Le malheureux garçon boulanger avait fait, en lançant la fatale pierre, un faux mouvement de projection par suite duquel il venait de se casser le bras, comme s'il eût été de verre. (Journal d'Indre-et-Loire.)

— L'ordre militaire de la Tour et l'Épée, dont l'Empereur et le prince Napoléon viennent de recevoir le grand cordon et le collier, et qui est peu connu en France, est très-consideré en Portugal, où il ne compte qu'un petit nombre de membres. Le grand cordon de l'ordre est exclusivement réservé

danger. Après quelques semaines d'hôpital, ils obtinrent un congé de convalescence, qu'ils résolurent de passer aux Andelys. Comme ils allaient s'embarquer à Alger, des lettres leur apprirent qu'une épidémie sévissait dans leur petite ville natale, et qu'elle avait fait invasion sous le toit de leurs familles. « Accourez! leur disait-on, le mal est implacable et rapide. Puissiez-vous arriver pour les derniers embrassements. » Ils arrivèrent trop tard. La mort n'avait laissé personne pour les recevoir au seuil de la maison. Il ne leur restait plus qu'à pleurer sur des tombes fraîchement remuées.

Après les premières effusions de douleurs.

— Anselme, s'écria Marcelin, notre amitié va se resserrer encore. Nous n'avons plus personne à aimer que nous ici-bas.

— Marcelin, répondit Anselme en étreignant son ami dans ses bras, nous nous aimerons désormais pour tous ceux que nous avons perdus.

Marcelin héritait d'une quarantaine de mille francs. Il voulut les partager avec Anselme. Celui-ci eût accepté sans fausse honte et sans feinte hésitation l'offre de son ami. Mais un nouvel incident empêcha ce généreux partage. Anselme vit lui échoir la succession d'un oncle maternel établi à Gaillon et depuis longtemps brouillé avec sa famille. Le digne homme, veuf et sans enfants, s'était bien promis de déshériter son neveu; mais la mort l'avait surpris avant qu'il eût rédigé son testament. An-

selme se trouvait par ce fait à peu près aussi riche que Marcelin.

Après avoir convenablement honoré la mémoire des morts et rempli leurs obligations d'héritiers, nos jeunes gens songèrent au parti qu'il convenait de prendre dans leur nouvelle situation. Ils en délibérèrent un jour ensemble. Continueraient-ils de suivre la carrière des armes, où ils s'étaient déjà signalés? Aborderaient-ils une voie nouvelle, dont l'accès leur deviendrait plus facile grâce à l'indépendance que leur créait leur petite fortune? Plus calme que Marcelin, Anselme avait cependant pris goût à l'état militaire. Il fut d'avis qu'il fallait retourner en Afrique et conquérir les épaulettes d'officier. Mais son ami, malgré une certaine vivacité de caractère, n'accueillit pas favorablement cette opinion.

— Je te l'avoue aujourd'hui, mon cher Anselme, dit-il, je n'ai pas un amour immodéré pour la vie de caserne et de razzias. Sans doute, j'ai rempli convenablement mon devoir de soldat en toute occasion, mais je n'en ai pas moins une grande hâte de changer d'existence. A vrai dire je ne me suis engagé que pour te donner un compagnon et alléger le poids de tes ennuis à l'aide de notre vieille et robuste amitié.

Je l'ai toujours pensé, Marcelin, dit Anselme d'un ton pénétré. Je ne te remercie pas, j'en eusse fait autant pour toi.

— Bon! c'est ce que nous allons voir, camarade. Ton

tour est venu de me donner une preuve éclatante de tes sentiments. Ami, aimes-tu les cinq codes, les Institutes, les Pandectes, la jurisprudence, en un mot, le droit?

— La chicane? observa Anselme en souriant.

— La chicane, soit, reprit Marcelin sur le même ton. Je suis bon Normand, et je veux devenir avocat.

— Ah bah!

— Oui, mon cher; cette ambition-là ne date pas d'aujourd'hui dans mon esprit; elle me possédait déjà à ma sortie du collège, et elle ne s'est pas dissipée, je te jure, au souffle du simoun africain, au bruit des charges contre les Arabes. Ne te souvient-il plus de m'avoir surpris au bivouac, lisant un volume depareille de Toullier, de Delvincourt ou de Dalloz?

— Je m'en souviens parfaitement. Je me rappelle aussi qu'un de nos camarades s'est moqué de ton goût pour de semblables lectures, et que tu lui as fait sur le terrain une estafilade en pleine figure avec ton sabre. Je ne m'aviserai pas de l'imiter.

— Fais mieux, mon cher Anselme, suis-moi à Paris sur les bancs de l'École de droit.

Anselme regarda Marcelin avec de grands yeux ébaubis.

— Est-ce sincère ce que tu me demandes-là? Te sens-tu vraiment le courage, dans ta vingt-sixième année, d'aborder la longue et rude carrière du barreau?



aux souverains, aux princes et exceptionnellement aux grandes illustrations militaires. C'est une grande faveur en Portugal que d'y obtenir la simple croix de chevalier de l'ordre. Cette croix, il est vrai, donne le droit de porter le collier d'argent avec la légende : *valeur, loyauté et mérite*, autour de l'écusson.

L'ordre de la Tour et l'Épée est très-ancien. Il a été institué par Alphonse V, surnommé l'Africain. Une vieille tradition du pays disait que l'empire Massocos appartenait à celui qui s'emparerait de la tour de Fez et de l'épée qu'on y gardait de longue date. C'était le temps où le Portugal, que ses importantes découvertes dans le Nouveau-Monde rendaient riche et puissant, songeait à étendre sa domination en Afrique. C'est pour consacrer cette tradition qu'Alphonse V créa l'ordre de la Tour et l'Épée.

L'ordre de la Tour et l'Épée n'eut d'abord qu'une courte existence, pendant laquelle son chapitre s'assemblait dans l'une des églises de Lisbonne. Mais, à l'époque de son séjour au Brésil, don Juan VI le rétablit, et plus tard don Pedro IV lui donna un règlement analogue à celui de la Légion d'Honneur, en y ajoutant le grade d'officier, inconnu jusques là dans les ordres portugais.

L'ordre de la Tour et l'Épée compte maintenant deux haut dignitaires dans la famille impériale de France : Napoléon III et le prince Napoléon. C'est dimanche, dans la soirée, pendant la visite qu'il était venu faire au Palais-Royal au prince Napoléon, que Sa Majesté Très-Fidèle avait remis elle-même à Son Altesse impériale les insignes de l'ordre.

(Constitutionnel.)

Nous racontions, il y a peu de jours, comment la piqure d'une mouche avait amené la mort d'un employé de l'arsenal à Rochefort. Une dame de Lunéville vient de succomber à un accident de même nature.

En se promenant dans son jardin, elle fut piquée à la lèvre inférieure par une mouche dont le venin était tellement subtil, qu'en moins de quelques minutes cette personne se trouva dans un état alarmant occasionné par une inflammation, suivie d'une fièvre qui prevait de l'intensité à chaque moment. On fit appeler un médecin; mais tous les soins furent inutiles, et elle succomba quarante-huit heures après dans les plus horribles souffrances.

L'homme de l'art, après avoir analysé avec soin la nature du venin, a pu se convaincre que la mouche s'était attachée à un corps en putréfaction et en avait tiré le poison qui a occasionné la mort de cette dame.

Ces blessures mortelles sont plus fréquentes qu'on ne croit, et il paraît que le seul remède, dès qu'on reconnaît la nature de la piqure, est la cautérisation profonde, ou même l'ablation de la partie infectée. Toute hésitation, en pareil cas, est dangereuse.

(Constitutionnel.)

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Le ministre de la guerre a reçu, le 12 juin, les dépêches suivantes, envoyées par le général en chef.

10 juin 1855, onze heures et demie du soir. Le combat du 7 juin a été plus avantageux pour nous que je ne vous l'ai annoncé d'abord. Il a mis entre nos mains 502 prisonniers, dont 20 officiers et 73 bouches à feu.

— Oui. A trente ans, je serai docteur; à quarante, j'aurai, je l'espère, une position sinon brillante, du moins honorable au palais. M'abandonnes-tu? M'accompagnes-tu?

— Tu est décidé? fermement décidé?

— Tout ce qu'il y a de plus décidé.

— Alors, au diable la défroque militaire, et vive la robe d'avocat! J'ai grand-peur de n'avoir jamais une parole assez éloquent pour plaider avec succès. Mais le travail conduit toujours à bonne fin. Il me restera, au pis-aller, la ressource de donner des consultations et de rédiger des mémoires. En route donc pour Paris et le quartier latin!

Il fut arrêté sur-le-champ que les deux amis partageraient le lendemain. Ils résolurent en même temps d'employer le reste de la journée à remplir un dernier devoir à se rendre au bourg où habitait la paysanne qui, en leur donnant le même lait, semblait leur avoir donné le même cœur. (La suite au prochain numéro.)

#### BOURSE DU 12 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 69 50.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 94 75.

#### BOURSE DU 13 JUIN.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 69 25.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 94 25.

11 juin 1855, onze heures du soir. — Nous nous consolidons dans les nouveaux ouvrages. Nous avons pu tirer avec les mortiers russes sur les vaisseaux qui se sont encore plus éloignés. Nous préparons de nouvelles batteries.

La forteresse d'Anapa a été abandonnée, le 5 juin, par sa garnison; les Circassiens l'occupent. Les intérêts russes, de ce côté, sont très-gravement atteints. — Havas.

Turin, mercredi 13 juin. — « Une dépêche de Rome qui vient d'arriver annonce qu'hier soir 12, une tentative d'assassinat a eu lieu sur la personne du cardinal Antonelli. Le coup a manqué et l'assassin a été arrêté.

» L'état de siège a été levé à Parme le 11 juin. » Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Le roi de Portugal, ce jeune rejeton de l'illustre famille de Bragance, est entré hier matin à 6 heures dans nos murs, où on l'attendait depuis quelques jours. L'École tout entière, à cheval, était allée au-devant de lui: c'était pour elle et à cause d'elle qu'il venait, sur les gracieuses instances de M. le général comte de Rochefort.

Le prince a été reçu avec les honneurs dus à la majesté royale. Les premières autorités du département et de la ville: M. le général de division, commandant à Nantes; M. le général de brigade, commandant à Angers; M. le Préfet, M. le Sous-Préfet et M. le Maire de Saumur étaient allés l'attendre à la Gare.

Après les salutations et compliments d'usage, l'auguste visiteur est monté en calèche découverte, a traversé la ville au milieu d'une foule immense.

Il était accompagné du maréchal Saldanha, d'un autre général portugais, ainsi que du général de Cotte, aide-de-camp de l'Empereur.

A 10 heures, après s'être reposé quelques instants à l'Hôtel Budan, il s'est rendu à l'École, a visité l'Arçonnerie et les écuries, et a assisté à une reprise de manège.

Il est ensuite allé prendre place à la tribune d'honneur pour le carrousel.

Ces exercices, si habilement exécutés, et des manœuvres des cavaliers, si admirables de précision, l'ont singulièrement frappé. Il ne tarissait pas d'éloges sur notre armée et sur l'École où elle s'est formée.

Avant de quitter Saumur, il a remercié avec bienveillance les autorités, de l'accueil qu'il avait reçu dans l'École et dans la ville.

A 6 heures moins 1/4, il est remonté en voiture, a traversé de nouveau la ville au milieu d'une affluence plus nombreuse encore qu'au matin.

Cette visite royale eût attiré à Saumur un plus grand nombre d'étrangers, si la pluie, qui est tombée dès le matin par torrents, n'eût mis obstacle aux projets de voyage. P. GODET.

Un orage effroyable et une pluie torrentielle sont venus fondre sur notre ville mardi soir. — Le tonnerre est tombé en plusieurs endroits et a causé d'assez graves dommages: à St-Hilaire-St-Florent, il a mis le feu à la maison du sacristain.

Les habitants accourus au secours se sont promptement rendus maîtres du feu; la toiture seule a été détruite.

A Méron, dans la ferme de la Pichauderie, appartenant à M<sup>me</sup> Ecot, il a brûlé entièrement l'écurie aux moutons et en a tué 63. — Le fermier était assuré. P. GODET.

Un artiste vétérinaire détaché à l'École, se promenait à cheval mardi dernier; arrivé dans la rue Royale, l'animal se cabra, puis se dérobant, effrayé par on ne sait quoi, il jeta son cavalier sur le pavé. La chute fut si grave qu'on le releva sans connaissance et couvert de sang; malgré les soins qui lui ont été immédiatement prodigués on craint pour ses jours. P. GODET.

Voici quels sont les chiffres des élections au Conseil-Général (2<sup>e</sup> tour de scrutin), pour l'arrondissement de Saumur:

#### CANTON DE GENNES.

Electeurs inscrits 2,794. — Volants 1,383.

M. Boutillier de Beauregard, conseiller sortant, a été élu par 701 voix.

M. de Fontenay a obtenu 674 voix.

#### CANTON DE SAUMUR (N.-E.)

Electeurs inscrits 3,137. — Volants 1,788.

M. Budan de Russé, maire d'Alloué, a été élu par 916 voix.

M. Boutet-Bruneau a obtenu 559 voix.

M. Courtiller, conseiller à la Cour impériale a obtenu 308 voix.

#### MUSIQUE. — PLAIN-CHANT.

#### ECHELLE TRICOLERE, OU PAPIER-TRANSPOSITEUR.

Voici une découverte que vous recommandons d'une manière particulière à nos lecteurs, et surtout aux amis du chant et de la musique. Elle est appelée, croyons-nous, à opérer dans l'empire de l'art musical une révolution, qui, loin de faire couler des larmes, ne peut qu'amener des résultats avantageux à tout le monde.

C'est un progrès considérable, de l'importance duquel on ne peut donner une idée qu'en le comparant à celui qui nous met en possession des lignes télégraphiques ou des chemins de fer. Car, de même que la vapeur et l'électricité abrègent les distances et facilitent les communications, de même l'*Echelle tricolore* ou *Papier-transpositeur*, abrège l'étude de l'art musical et la facilite.

Jusqu'ici, de grandes difficultés rendaient cette étude inaccessible au commun des hommes. Le petit nombre seul pouvait cultiver avec succès la science musicale, qui semblait n'être qu'un privilège. Sans doute, il existe d'admirables compositions artistiques; mais, plus était grand le plaisir que nous prenions à les entendre, plus grand aussi était le désir que nous éprouvions de pouvoir figurer dans les ravissants concerts de nos artistes. Désormais, l'*Echelle mobile tricolore* de M. l'abbé Cornier a fait disparaître toutes les difficultés étrangères à la nature de l'art, c'est-à-dire qui viennent de la defectuosité du système de notation usité. C'est le procédé le plus heureux possible, réduisant à sa plus simple expression le mécanisme de la transposition, ou plutôt anéantissant la transposition de la lecture, comme le clavier-transpositeur de M. l'abbé Clergeau anéantit la transposition du doigté. Par l'*Echelle mobile tricolore*, la concordance de tonalité, si désirable pour le progrès de l'art, se trouve établie entre la lecture et le doigté. Par elle encore, pour traduire en chiffres l'avantage qu'elle procure, en un petit quart-d'heure pour les uns, en quelques quarts-d'heure pour les autres, pour chacun, sans doute, selon sa dose d'intelligence, on arrive à savoir et à comprendre la théorie du chant. Par elle, en effet, plus de clefs, plus de dièzes ni de bémols à la clef, par conséquent. Pour la musique, deux gammes au lieu de vingt-quatre! deux manières d'exprimer la gamme, au lieu de cent cinq!!! Comme la musique, le plain-chant s'écrit avec l'*échelle tricolore*!!! Qui ne voit de suite quelle facilité pour la musique doit résulter de toutes ces suppressions et de l'absence de toute complication?

M. l'abbé Cornier a soumis à la Société des Arts, Industrie, Sciences et Belles-Lettres de Paris, sa découverte et un manuscrit destiné à en faire ressortir les avantages. La Société, reconnaissant l'utilité de la découverte, a décerné à son auteur une médaille de première classe et un brevet de récompense, dans la séance publique solennelle tenue à Paris, le 16 décembre 1854, sous la présidence d'honneur de M. le duc de Bellune, membre du Sénat.

Cette découverte semble venir à propos pour remplir les intentions de M. le Ministre de l'instruction publique, au moment où s'agit la question de faire entrer dans le programme de l'enseignement primaire l'étude du chant et de la musique.

L'*échelle tricolore* ou *papier transpositeur*, est donc une conquête artistique importante, mais une conquête encore à l'état latent pour le public, et que, pour cette raison même, il convient de répandre. Que tous les amis de l'art daignent donc s'en faire les missionnaires; et, comme le dit si bien M. l'abbé Cornier dans son prospectus, « l'utilité du papier-transpositeur par l'*échelle mobile tricolore* apparaîtra bientôt brillant d'un vif éclat et entourée d'une auréole de gloire. »

Le travail sera livré à la presse aussitôt qu'il se trouvera un nombre suffisant de souscripteurs.

La brochure se vendra 1 fr. 50 c.

Elle sera envoyée franco aux cinq cents premiers souscripteurs.

Les personnes qui prendront dix exemplaires ne les paieront que 1 franc.

#### ON SOUSCRIT:

A Chalons (Marne): Au Secrétariat de l'Evêché; — Chez M. l'abbé BLON; — Chez MM. les Curés de la cathédrale et de Notre-Dame;

Et à Moivre, canton de Marson (Marne); chez l'auteur.

Nous aimons à croire que tous nos lecteurs voudront, dans leur intérêt, comme dans l'intérêt général, prendre connaissance de la découverte et de la brochure de M. l'abbé Cornier, qui nous paraissent appelées à un succès rapide et complet.

P. GODET, propriétaire-gérant.



Etudes de M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> BESNARD, notaire au Puy-Notre-Dame.

**A VENDRE**  
Par licitation,  
Entre majeurs et mineurs,

**UNE MAISON  
ET DÉPENDANCES,**  
Situées au Puy-Notre-Dame, Grande-Rue.

L'adjudication aura lieu par le ministère de M<sup>e</sup> BESNARD, notaire au Puy-Notre-Dame, commis à cet effet, en son étude,

Le dimanche 8 juillet 1855, à midi.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE.  
1<sup>er</sup> LOT.

Un bâtiment, servant actuellement de tuerie, grenier au-dessus, écurie à côté, cour derrière dans laquelle se trouvent deux toits à moutons; communauté à la cour qui se trouve au nord de la tuerie, et au puits existant dans cette cour. Le tout joignant d'un côté la ruelle Nau, d'autre côté M. Falloux, d'un bout M. Cheneveau, d'autre bout la cour commune.

2<sup>e</sup> LOT.

Une écurie au fond de la cour, grenier au-dessus; communauté à la cour et au puits; une maison donnant sur la rue, habitée actuellement par M. Chanteloup, composée d'une chambre à feu, grenier ensuite donnant sur un cellier appartenant au sieur Cheneveau, chambre à cheminée au 1<sup>er</sup> étage; droit de passage par la cour commune; cave sous la maison dans laquelle se trouvent un pressoir garni de ses ustensiles et un puits; droit de passage pour aller dans la rue, par l'escalier de la cave. (Le propriétaire de ce lot sera obligé de souffrir, de la part du propriétaire du 3<sup>e</sup> lot ci-après, la communauté au puits existant dans la cave). Le tout dans son ensemble joint au levant M. Cheneveau, au nord la cour commune, au couchant M. Samson, au midi M. Cheneveau.

3<sup>e</sup> LOT.

Une petite maison, composée d'une chambre basse à cheminée, autre chambre à cheminée au 1<sup>er</sup> étage, grenier au-dessus; cave voûtée sous cette maison, communauté au puits et passage par l'allée commune pour sortir dans la rue; deux petites chambres au midi de ladite maison, communauté à la cour.

Tous ces immeubles sont situés ville du Puy-Notre-Dame, Grande-Rue.

PROPRIÉTÉ.

Les biens qui viennent d'être désignés dépendent de la communauté qui a existé entre le feu sieur Pierre Quetineau et dame Louise Abellard, sa veuve, rentière, demeurant au Puy-Notre-Dame, et appartenent à cette dernière pour moitié, et pour l'autre moitié, à MM. Pierre Quetineau, marchand boucher à Saumur; Eugène Quetineau, boucher au Puy-Notre-Dame; Léandre Quetineau, maréchal-des-logis au 10<sup>e</sup> d'artillerie, Jean-Baptiste Quetineau, maréchal-des-logis au même régiment; Benjamin Quetineau et Charles Quetineau, ces deux derniers mineurs, tous héritiers dudit feu sieur Pierre Quetineau, leur père.

PROCÉDURE.

La vente desdits biens a été ordonnée par jugement du Tribunal civil séant à Saumur, en date du 12 mai 1855, rendu sur la demande en partage formée par lesdits sieurs Quetineau, majeurs, ayant pour avoué M<sup>e</sup> Lecoy, contre leur mère; ladite dame Quetineau, tant en son nom que comme tutrice légale desdits mineurs, ayant pour avoué M<sup>e</sup> Chedreau. Par le même jugement, M<sup>e</sup> Besnard, notaire au Puy-Notre-Dame, a été commis pour procéder à la vente.

MISE A PRIX.

Ledit jugement a fixé la mise à prix des biens dont s'agit, ainsi qu'il suit :  
Pour le 1<sup>er</sup> lot, à . . . . . 500 f.  
Pour le 2<sup>e</sup> lot, à . . . . . 750  
Et pour le 3<sup>e</sup> et dernier lot, à 600

Total . . . . . 1,850 f.

Pour tous autres renseignements, s'adresser, soit audit M<sup>e</sup> BESNARD, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges, qu'on pourra consulter en son étude, soit à M<sup>e</sup> LECOY, avoué, poursuivant la vente au nom desdits majeurs Quetineau.

Fait à Saumur, le 12 juin 1855.

Signé : LECOY.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur Gabriel Durand, marchand de bois, demeurant commune de Saint-Lambert-des-Levés, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, à se réunir le lundi 25 juin présent mois, à 8 heures très-précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur un concordat, sinon former un contrat d'union.

Le Greffier du Tribunal,

A. DUDOUET.

**A CÉDER**

Un excellent FONDS de BOULANGERIE à Saumur.

Ce fond est des plus achalandés de la ville, et situé dans un quartier très-passager.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (295)

A Paris, chez M. DUSACQ, Libraire agricole, rue Jacob, 26,  
Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois.

## JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la *Maison rustique du 19<sup>e</sup> siècle*, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 48 pages in-4<sup>e</sup> sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 15 fr. par an.)

MM.

SOMMAIRE DU N<sup>o</sup> DU 5 JUIN 1855.

DE GASPARIAN . . . . .	Note sur les blés grisés.
BARRAL . . . . .	Chronique agricole (2 <sup>e</sup> quinzaine de mai.)
ROBINET . . . . .	Promesses sericoles de l'Exposition universelle.
BOUCOIRAN . . . . .	Concours d'animaux de boucherie de Nîmes.
BORIE . . . . .	Etat de la fabrication de sucre de betterave.
DU BREUIL . . . . .	Moyen de former promptement les espaliers.
BORIE . . . . .	Bœuf durham-hereford.
DAILY . . . . .	Distillation de la betterave par le procédé Champonnois.
AYLIES . . . . .	Revue bibliographique. — Le Cultivateur du bas Armagnac.
BARRAL . . . . .	Volailles de la race durking.
HEUZÉ . . . . .	Culture de la citrouille et des courges.
DONIOL . . . . .	Concours d'animaux reproducteurs de Clermont-Ferrand.
DE GOURCY . . . . .	Voyage agricole en France (Indre-et-Loire).
REMY . . . . .	Taureau durham-manceau.
TOJAN . . . . .	Hache-paille de Bresles.
JAMET . . . . .	Concours d'animaux reproducteurs de Rennes.
CRUSSARD . . . . .	Observations sur les décisions des jurys.
BORIE . . . . .	Exposition universelle de l'industrie.
DUVAL . . . . .	Revue commerciale de l'Algérie.
BORIE . . . . .	Tableau régulateur des droits d'entrée et de sortie sur les grains.
—	Revue commerciale (2 <sup>e</sup> quinzaine de mai).

Ce Numéro contient six gravures.

## REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE.

Par MM. Vilmorin, Naudin, etc., auteurs de l'*Almanach du Bon Jardinier*, sous la direction de M. Decaisne, de l'Académie des Sciences, professeur de culture au Jardin des Plantes de Paris, paraît le 1<sup>er</sup> et le 16 du mois, avec 24 gravures coloriées, une par n<sup>o</sup>. (Prix, franco, 9 fr. par an.)

Le Numéro du 1<sup>er</sup> juin contient la gravure coloriée du *Rhododendron glaucum*.

## MAISON RUSTIQUE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Avec plus de 2,500 gravures représentant tous les instruments, machines et appareils, races d'animaux, arbres, arbustes et plantes, bâtiments ruraux, etc.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BAILLY, BIXIO ET MALPEYRE,  
Cinq vol. in-4<sup>e</sup>, équivalant à 25 vol. in-8<sup>e</sup> ordinaires. 39 fr. 50 c.  
Tous les articles sont signés. — Toute personne qui place six exemplaires reçoit le septième gratis.

## LE BON JARDINIER POUR 1855.

PAR MM. POITEAU, VILMORIN, DECAISNE, NEUMANN ET PÉPIN.  
4 volume in-12 de 1644 pages. — Prix : 7 francs.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le mardi 19 juin 1855, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, chez M<sup>me</sup> veuve PINSON, propriétaire à Saumur, rue Beaurepaire, à la vente publique aux enchères d'un très-beau mobilier ;

Savoir :

Ameublement de salon complet, garni en velours, chauffeuses, belles glaces, pendules, candélabres en bronze, flambeaux, lampes, vases et pochettes en porcelaine, commodes, secrétaires, lits, conettes, matelas, couvertures, rideaux, tables de toilette, chiffonniers, armoires, tables à jouer et autres, vins de 1815 et autres années, liqueurs, cristaux, porcelaine, bibliothèque de très-bons ouvrages, batterie de cuisine, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 %.

Il a été trouvé, samedi, une jolie petite CHIENNE COUCHANTE.

S'adresser au garde des Ulmes.

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON, située à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre (ancienne maison Desvarannes), actuellement occupée par M<sup>me</sup> veuve Berthelot-Couscher.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BERTHELOT et à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (290)

Etude de M<sup>e</sup> MANDIN, notaire à Doué.

## A AFFERMER

A moitié fruits,

Pour entrer en jouissance de suite,  
**LA PROPRIÉTÉ**

## DES VIGNAUX

Située commune de Brossay.

Cette propriété, située à quatre kilomètres environ de Doué, est en un seul tenant et comprend une superficie de vingt-cinq hectares, divisée en plusieurs pièces de terre closes de haies.

Elle est aujourd'hui en très-bon état de culture.

S'adresser, pour visiter les lieux et traiter, à M. GODBERT-THOMAS, demeurant aux Vignaux, auquel appartient la propriété. (138)

## A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

## JOLIE MAISON

et

VASTE JARDIN

## A VENDRE

## OU A LOUER

Présentement,

Situés à Nantilly, rue de la Gueule-du-Loup.

La maison est en parfait état de location, et le jardin, entouré de murs; est bien planté d'arbres fruitiers, ensemencé et cultivé.

S'adresser à M. MONSALLIER, rue de la Maréchalerie, 1. (289)

Etude de M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 79.

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

Une belle MAISON neuve, à 2 étages, avec balcon à chaque étage, située à Saumur, rue d'Orléans, avec vaste MAGASIN et COUR, le tout actuellement occupé par M. Simon, commissionnaire de roulage.

S'adresser à M. SIMON, qui en est propriétaire, ou à M<sup>e</sup> DION, notaire.

## OCCASION.

CABRIOLET à 4 roues, dit américain. On vendra le cheval également si on le désire.

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

## A VENDRE

UN BON CABRIOLET ET UN CHAR-A-BANCS.

S'adresser à M<sup>me</sup> MULOT. (258)



**PILULES DE DEHAUT**

MODE D'EMPLOI. Ce purgatif est bien préférable à tous les autres, parce qu'il ne se prend pas à jeun, mais, au contraire, en mangeant bien. Il opère d'autant mieux que les aliments et les boissons pris en même temps sont plus fortifiants, ce qui épargne aux malades le dégoût et la fatigue qui empêchent de supporter les autres purgatifs jusqu'au rétablissement parfait de la santé.

PROPRIÉTÉS. Ces pilules sont purgatives et dépuratives (végétales). Elles purifient le sang de toutes les humeurs (bile, glaires, pituite, etc.) qui causent la mauvaise santé. Par ce moyen, elles guérissent un grand nombre de maladies longues et chroniques, telles que : **Dartres, constipation, Catarrhes, gastrite, Plaies suppurées, lait répandu, Douleurs, engorgements internes,** et cette foule d'affections sans nom qui constituent ce qu'on appelle MAUVAISE SANTÉ.

BOITES DE 5 F. ET 2 F. 50 C.  
Chez M. DEHAUT,  
Pharmacien et médecin à Paris.

Dépôt à Saumur, chez M. GUICHARD.

Saumur, P. GODET, imprimeur.